

Forum de l'immobilier d'entreprise 2010, le 29 juin à Casablanca Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-06-2010 21:54:26

Le Forum de l'immobilier d'entreprise 2010 se tiendra, le 29 juin à Casablanca, sous le thème "Zones d'activités économiques: à la rencontre de nouvelles expériences".

Ce Forum organisé par le Centre régional d'investissement du Grand Casablanca, en partenariat avec le ministère du Commerce, de l'Industrie et des nouvelles technologies, la Wilaya du Grand Casablanca ainsi que l'Agence Urbaine de la ville, réunira des professionnels marocains et étrangers de l'urbanisme économique, de la planification urbaine, l'aménagement et de la gestion de zones d'activités.

Le Forum ambitionne de créer un espace de débat et d'échange entre les promoteurs immobiliers marocains, des architectes et des développeurs immobiliers et ce, pour partager leurs expériences en la matière et discuter des évolutions urbanistiques, économiques et techniques dans le domaine.

Sur cet événement, le directeur du CRI du Grand Casablanca, M. Hamid Ben Lafdil a indiqué que le forum vise également à intéresser des investisseurs nationaux et étrangers au secteur des zones d'activités économiques (ZAE) et de mettre le point sur les spécificités de planification urbaine pour les ZAE.

Et d'ajouter lors d'une conférence de presse jeudi à Casablanca, que le Forum vise aussi à faire des échanges de vues sur les meilleures approches pour le traitement des friches industrielles et de tirer profit des meilleures expériences internationales dans le domaine de l'aménagement, de développement et de gestion des ZAE.

De son côté, le représentant de l'Agence Urbaine de Casablanca, M. Azzedine Hafif a souligné que cet événement vient à point nommé enrichir l'intérêt suscité auprès des opérateurs économiques au lendemain de l'annonce du nouveau Schéma d'aménagement urbain du Grand Casablanca qui prévoit l'ouverture à l'urbanisation de 5.000 hectares d'ici à 2030. Une superficie dédiée à l'accueil des entreprises.

Cette volonté des pouvoirs publics, a-t-il souligné, va en effet permettre de doubler les zones réservées aux activités dans cette région.

"Notre ambition en tant que régulateur de l'urbanisme de la métropole est de doter la région d'une vision à même d'apporter une réponse à la mesure de l'enjeu économique de la région, le tout dans le cadre d'une conception moderne de la région", a-t-il dit.

Et d'ajouter que la mise en oeuvre de cette planification urbaine pour atteindre ces objectifs nécessite des modes opératoires novateurs pour la mobilisation du foncier, l'aménagement des infrastructures, la commercialisation, la gestion des nouvelles ZAE et le traitement des friches industrielles.

M. Hafif a souligné que ce forum de l'immobilier d'entreprise entend ainsi contribuer à l'émergence d'une nouvelle conception des ZAE qui rompt avec les pratiques du passé et aussi de montrer aux opérateurs nationaux l'opportunité que représente ce secteur à fort potentiel de croissance.

MAPF